Institut de tourisme et d'hôtellerie Québec

Renseignements relatifs aux dépenses

Paragraphe 16° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Frais de déplacement du personnel

Exercice financier : 2026-2027 renseignements-relatifs-aux-dépenses

Trimestre : juillet, août, septembre 2026

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
Personnel de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	64 695,74 $

Ces frais de déplacement incluent plusieurs projets financés par une ou des subvention(s) particulière(s), notamment, du *ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*; du *ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration*; du *Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada*; du *ministère des Relations internationales et de la Francophonie;* d'*Éducation Internationale*, ainsi que par les subventions de fonctionnement du Centre collégial de transfert de technologie, Experisens.